



Département du Gard

COMMUNE DE SAINT-NAZAIRE-30200

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° DEL-2026-057

Séance du 30 juillet 2026

Nombre

Conseillers
en exercice 15
Présents 9
Votants 9
Absents 6

L'an deux mille vingt-six, le 30 juillet à 18h15, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur Gérald MISSOUR.

Étaient présents : Monsieur AZNAR Didier, Monsieur COMBA Jean-Bernard, Monsieur HENRY Claude, Madame LAFFUITTE Camille, Monsieur MISSOUR Gérald, Madame BARBIN Tanya, Madame MAHEO Stéphanie, Monsieur MARTINEZ Thierry, Monsieur COLOMBELLE Frédéric.

Procurations :

Absents excusés : Madame AGUILAR Catherine, Madame GISSINGER Sylviane, Monsieur ANASTASY William, Madame MAURIN Manon, Monsieur DELATTRE Aymeric, Madame PONS Dorine.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Didier AZNAR est nommé secrétaire de séance.

Objet : Approbation des décisions prises par le Maire

Sous la présidence du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les décisions du maire suivantes :

Décision n°2026-05	Convention Electricité ELEC 2028- UGAP
Décision n°2026-06	Contractualisation d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne à hauteur de 100 000 euros
Décision n°2026-07	Proposition financière IPSUMEDIA
Décision n°2026-08	Avenant n°1 au contrat – Terres de cuisine
Décision n°2026-09	Décision de virement de crédit n°1

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE les décisions n°2026-05, n°2026-06, n°2026-07 ; n°2026-08, n°2026-09.

Et ont signé les membres présents,
Fait et délibéré à Saint-Nazaire les jours, mois et an susdits,

Le Secrétaire,
Didier AZNAR

Le Maire,
Gérald MISSOUR



Délai de recours auprès du tribunal administratif de Nîmes : 2 mois